

Insalubrité de Foulepointe, le personnel de traite est décimé

Le 4 mars 1769 – Bellecombe et Crémont au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/3, n°22

Cette lettre vient justifier les fortes réticences de Pierre Poivre à installer l'établissement principal pour la traite de Madagascar à Foulepointe comme le voulait Dumas.

Autre récit de cet événement : le 2 mars 1769 – Steinauer et Poivre au ministre. Hécatombe à Foulepointe.

On trouvera sur ce site une petite étude sur l'expédition aux Seychelles des bâtiments *la Digue* et *la Curieuse*, ainsi que deux journaux de cette expédition¹. Dans l'un on laissait *la Curieuse* au moment de son appareillage de l'île Seychelles, le 8 décembre, pour faire son retour par le nord de Madagascar, dans l'autre on suivait *la Curieuse* chargée des rescapés de Foulepointe. Cette lettre nous apprend que *la Curieuse* a été relâché à Foulepointe d'où elle est repartie le 16 janvier pour arriver à Bourbon le 15 février.

Colonies - Isle de Bourbon
Etablissement de
Foulepointe à Madagascar

Au quartier St Denis île de Bourbon, le 4 mars 1769

Monseigneur,

Le vaisseau de la Compagnie *le Duras* venant de Chine et qui n'a fait que passer devant cette île, nous ayant rapporté que la corvette du Roi *l'Etoile du Matin*, partie dernièrement de Bourbon pour l'Isle de France n'y était pas encore arrivée quand il en a appareillé. Nous avons l'honneur de vous faire part des mauvaises nouvelles que nous venons d'apprendre de notre établissement de Foulepointe côte de Madagascar, par la goélette *la Curieuse*.

Cette goélette a mouillé dans la rade de St Paul le 15 du mois passé et le 30^e jour depuis son départ de Foulepointe ; elle venait des îles Mahé avec le bâtiment *la Digue*, tous les deux appartenant à M. Marion, un des administrateurs de la Compagnie à l'Isle de France², et allant remplir une mission particulière. Elle a quitté ce dernier le huit décembre, et, après avoir tenu la mer pendant cinq mois, a été forcée de relâcher à Foulepointe d'où elle nous a rapporté les nouvelles suivantes de cette partie de Madagascar.

Le both *l'Heureux*, expédié de l'Isle de France par M. Poivre et ayant à son bord le Sr Audirac, sous-commissaire de la marine, chargé d'arrêter le Sr Glemet chef de traite, a débarqué ce passager à Foulepointe ainsi que ceux qui l'accompagnaient et s'est ensuite perdu par un coup de vent à la même côte. Le Sr Duplessis Compadre qui commandait ce both, a péri avec son second le Sr David Riquebourg, fils d'un habitant de cette colonie, l'équipage s'est sauvé.

Le Sr Glémet était mort quand le Sr Audirac est arrivé qui lui-même après cinq jours de maladie seulement est mort aussi le 12 janvier. Le nommé Bourbon, sergent du détachement de la légion et 17 soldats ont également péri par les maladies. Il est resté à Foulepointe une vingtaine de soldats et matelots moribonds et sans aucuns secours : il y avait environ 30 Noirs traités pour le compte du Roi.

¹ Base docu=>Janvier 1769 - Journal de voyage. *La Digue* et *la Curieuse* aux îles Seychelles.
=>Janvier 1769 - Autre journal du voyage de la goélette *la Curieuse*.

² J'avais d'abord noté que Marion avait été nommé au Bureau du Commerce de l'Isle de France en 1769 ou 1770, en me référant à *L'explorateur malouin Marion du Fresne* par Henri Buffet p.176, note 40, ref. Arch. du port de Lorient. En fait il intègre le Bureau de Commerce pratiquement dès son arrivée à l'Isle de France, puisque le 15 août 1768, selon Dumas, il acquière aux enchères le vaisseau *le Sage* au nom de la Compagnie. (Journal de Dumas au 15 août 68)

Tel est l'état où le Sr La Peyrière [Lampériaire], capitaine de *la Curieuse* a laissé la traite de Foulepointe lorsqu'il en a appareillé le 16 janvier.

Cette goélette a débarqué à l'hôpital du Roi du quartier St Paul, le Sr d'Esparon, commis aux écritures, chargé des affaires de la traite après le Sr Audirac, le Sr Berjon [Bergeon] qui était le second du Sr Glémet, 10 soldats de la légion et cinq matelots, tous fort malades, le premier est mort, le Sr Berjon est encore très mal, mais fait mieux cependant depuis quelques jours.

La Curieuse ne nous a donné aucune nouvelle du Fort Dauphin, n'ayant pas été dans la partie du sud de Madagascar.

Nous avons mandé, Monseigneur, à MM. de Steinauer et Poivre de porter les secours les plus prompts aux malades restés à Foulepointe, car il ne nous a pas été possible de leur en fournir aucun, n'ayant ni chirurgien, ni drogues, ni médicaments à leur envoyer. Quoique les mois de février et de mars fassent encore partie de la mauvaise saison à Foulepointe. Nous nous sommes déterminés cependant à laisser partir la goélette *l'Union* venant de l'Isle de France, armée pour le compte du particulier. Ce bateau leur annoncera au moins qu'on était informé par *la Curieuse* de l'abandon où ils étaient et leur fera espérer des secours prochains.

Nous avons représenté aussi à ces Messieurs qu'il fallait absolument renoncer non seulement à faire séjourner la traite à Foulepointe pendant la mauvaise saison qui est depuis octobre jusqu'en avril, mais même à y faire naviguer aucun bâtiment, c'est exposer également aux maladies et aux risques de la mer des soldats et des matelots dont la majeure partie périrait inévitablement chaque année : il est donc indispensable qu'on se réduise à un établissement volant pour la traite des Noirs à Foulepointe et qu'il soit relevé tous les ans au mois d'octobre.

Nous sommes avec un profond respect,

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Bellecombe Crémont

* * *